



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS**

**COMPTE RENDU**  
**du Conseil de la Communauté de**  
**Communes**  
**5ème Partie**

**SÉANCE DU MARDI 28 JUILLET 2020**



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

### Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

#### **95-2020/ RÉVISION ALLÉGÉE N°5 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE SOREZE ( annexe 3)**

Le 28 Juillet 2020, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 21 Juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Foyer Rural, commune de Montégut Lauragais sous la présidence de Laurent HOURQUET.

#### **PRÉSENTS :**

**Conseillers titulaires (42)** :ALBOUY Alain ; ARDON Judith ; BARBASTE Philippe, BARREAU Jean-Louis ; BATIGNE Marie Pierre ; BOURREL Alain ; BOUSQUET Alexia ; CALMET Nelly ; CALS Laurent ; CHATILLON Alain ; CLAUZEL Jean-Louis ; CLERON Robert ; COMBES Caroline ; CONTE DUMAS Pascale ; COUTUREAU Isabelle ; DE LORBEAU Philippe ; FABRE Christian ; FERRET Michel ; FEVRIER Catherine ; FREEMAN Martine ;GELI Bertrand ; GOUXETTE Jean-Luc ; HOURQUET Laurent ; HOUSSEAU Marie-Lise ; HUGONNET Michel ;ITIER Alain ; JONQUIERES Vincent ;LAGOUTTE Jean ; LASMAN Philippe ;LUCENA François ; MARECHAL Martine ; SARTORI Alain ; SCHIMDT Alain ;SERIER SERANGELI Arielle ; VAUTHIER Marie Hélène ; VEAUTE Annie ;MORIN Claude ; OURLIAC Véronique ; PALOSSE Christiane ; PETIT Jean-Marie ;PINEL Gérard ; CLAVEL Thierry arrivé à 17h46 .

**Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (3)** : SÉMÉNOU Philippe conseiller suppléant de FRAISSÉ Pierre, ROBERT René conseiller suppléant de LAGENTE Christian ; MARIOJOULS Roselyne conseillère suppléante de MARY Alain.

**PROCURATIONS : (10)** AUSSENAC Christian a donné procuration à HOUSSEAU Marie-Lise, DUSSENTY Patricia a donné procuration à SARTORI Alain , FEBVRE Christelle a donné procuration à CONTE DUMAS Pascale, FREDE Thierry a donné procuration à MARÉCHAL Martine, GARCIA Jérôme a donné procuration à LUCÉNA François, GARONZI Marielle a donné procuration à FERRET Michel ; MAGNIN LAMBERT Alain a donné procuration à HOURQUET Laurent ;REVOLIER Gaëlle a donné procuration à SCHMIDT Alain ; TOUSSAINT Charlotte a donné procuration à COMBES Caroline ; MARCHAND LE POITEVIN Caroline (départ à 18h06) a donné procuration à Jean LAGOUTTE.

**ABSENTS EXCUSES** : (3) : DELPRAT Ghislaine ; VERGNES Michel. ; MALIGNON Alain (départ à 18h06)

**Secrétaire de séance : Philippe BARBASTE**

Nombre de conseillers : <i>En Exercice</i> : 58	<i>Présents</i> : 45	<i>Votants</i> :55
---	----------------------	--------------------

## 95-2020/ RÉVISION ALLÉGÉE N°5 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE SOREZE ( annexe 3)

### Rapporteur : Michel FERRET

- VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.153-11, L.153-34 et L.103-2 ;
- VU le SCoT du Pays Lauragais, approuvé le 26 novembre 2012 et révisé le 12 novembre 2018 ;
- VU la charte du Parc naturel Régional du Haut Languedoc ;
- VU le PLU de la commune de Sorèze, approuvé le 26 novembre 2005, modifié le 11 juillet 2006, puis le 22 février 2008 puis le 7 janvier 2011 et révisé le 22 février 2008 et le 23 avril 2012 ;
- VU les statuts de la communauté de communes ;
- VU la délibération du conseil communautaire n°49-2016 du 23 juin 2016, transférant la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale à la communauté de communes ;
- VU la délibération n°10-2019 du 14 février 2019 prescrivant la procédure de révision allégée n°5 du PLU de Sorèze concernant le projet structurant autour du bassin de Saint-Ferréol, comprenant notamment des aires de stationnement sur la commune de Sorèze ;
- VU la réunion d'examen conjoint tenue le 12 novembre 2019 ;
- VU la délibération n°105-2019 du 19 septembre 2019 arrêtant la révision allégée et tirant le bilan de la concertation ;
- VU les avis reçus des personnes publiques associées ayant répondu dans le délai prévu, à savoir : le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, la Direction Départementale des Territoires du Tarn et l'Autorité Environnementale ;
- VU l'arrêté n°02-2020 organisant l'enquête publique de la révision allégée n°5 du PLU de Sorèze du 17 février 2020 au 18 mars 2020 ;
- VU les conclusions du commissaire enquêteur rendant un avis favorable sans réserve ;

Le PLU de la commune de Sorèze a été approuvé le 28/11/2005 et a été successivement modifié de nombreuses fois. Aujourd'hui, des adaptations du document sont nécessaires pour prendre en compte les projets récents d'aménagement de la communauté de communes.

En effet, un projet structurant autour du bassin de Saint Ferréol est en cours de réalisation, comprenant notamment des aires de stationnement sur la commune de Sorèze et de Vaudreuille.

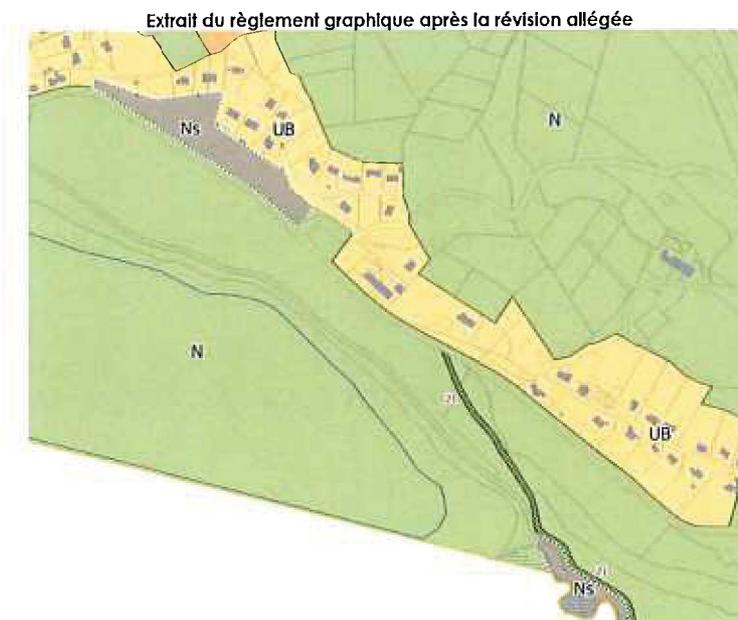
Avec le PLU de la commune de Sorèze actuellement en vigueur, il n'est pas possible de réaliser les aires de stationnement car les terrains des projets sont actuellement classés en zone Naturelle (N) dans le PLU.

Ils ne disposent donc pas des règles d'urbanisme permettant la réalisation de ces installations, puisque les aires de stationnement de plus de 10 unités et ouvertes au public sont interdites en zone Naturelle.

Il conviendra donc de rendre possible les projets d'aires de stationnement paysagères en adaptant le règlement écrit et graphique. **C'est l'objet de cette révision allégée du PLU, qui a :**

- **Modifié le zonage en créant des sous-zones « Ns » (Naturelles dédiées au stationnement) à deux endroits précis : secteur d'En Teste et du Laudot,**
- **Modifié le règlement écrit en créant les dispositions spécifiques à la zone Ns,**
- **Conçu des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) pour ces deux secteurs dédiés aux aires de stationnement afin de rendre l'aménagement le plus qualitatif possible.**

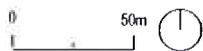
Ces OAP sont des schémas de principes auxquels les projets devront être compatibles.



*Les deux Orientations d'Aménagement et de Programmation qui ont été élaborées :*

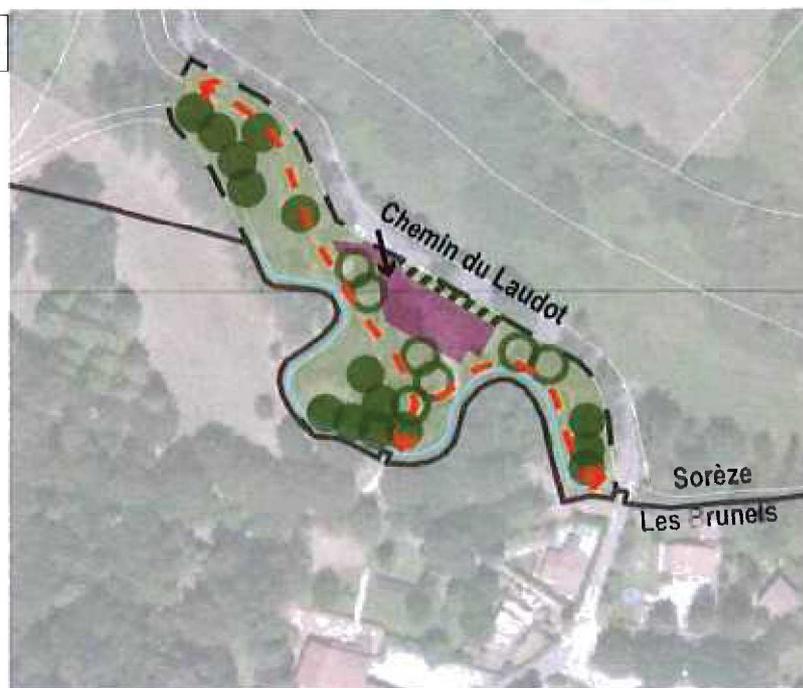
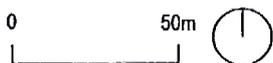
### EN TESTE

- Périmètre de l'OAP
- Espaces naturels
- Aire de stationnement existante pouvant être aménagée
- Principe de trame verte à préserver
- Arbres à planter
- Liaison douce à créer ou conforter



### LAUDOT HERMITAGE

- Périmètre de l'OAP
- Espaces naturels à protéger
- Arbustes à planter
- Arbres existants à conserver
- Arbres à planter
- Principe de trame bleue à préserver
- Aire de stationnement existante à réaménager
- Liaisons douces existantes à conforter et pouvant être aménagées
- Accès à l'aire de stationnement



- VU les avis reçus des personnes publiques associées ayant répondu dans le délai prévu, à savoir : le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, la Direction Départementale des Territoires du Tarn et l'Autorité Environnementale ;

- VU l'arrêté n°02-2020 organisant l'enquête publique de la révision allégée n°5 du PLU de Sorèze du 17 février 2020 au 18 mars 2020 ;
- VU les conclusions du commissaire enquêteur rendant un avis favorable sans réserve ;

Considérant que les remarques émises par les personnes publiques associées justifient les adaptations suivantes : suppression de l'extension du secteur NL ( zone naturelle loisirs) à proximité de la base de loisirs au vu de l'avancement de l'étude sur ce site et de l'évaluation environnementale.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

**APPROUVE** la révision allégée n°5 du PLU de Sorèze tel qu'annexée à la présente délibération,

**PRÉCISE** que la présente délibération fera l'objet des modalités de publicités suivantes : Un affichage à la communauté de communes pendant un mois ; mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département ; une publication au recueil des actes administratifs.

**AUTORISE** le Président à signer tout document afférant à ce dossier

Ainsi délibéré, le 28 Juillet 2020

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Laurent HOURQUET





## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

### Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

#### 96-2020/ CONSTRUCTION MULTI ACCUEIL SAINT FELIX LAURAGAIS : PHASE ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le 28 Juillet 2020, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 21 Juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Foyer Rural, commune de Montégut Lauragais sous la présidence de Laurent HOURQUET.

#### PRÉSENTS :

**Conseillers titulaires (42)** :ALBOUY Alain ; ARDON Judith ; BARBASTE Philippe, BARREAU Jean-Louis ; BATIGNE Marie Pierre ; BOURREL Alain ; BOUSQUET Alexia ; CALMET Nelly ; CALS Laurent ; CHATILLON Alain ; CLAUZEL Jean-Louis ; CLERON Robert ; COMBES Caroline ; CONTE DUMAS Pascale ; COUTUREAU Isabelle ; DE LORBEAU Philippe ; FABRE Christian ; FERRET Michel ; FEVRIER Catherine ; FREEMAN Martine ; GELI Bertrand ; GOUXETTE Jean-Luc ; HOURQUET Laurent ; HOUSSEAU Marie-Lise ; HUGONNET Michel ; ITIER Alain ; JONQUIERES Vincent ; LAGOUTTE Jean ; LASMAN Philippe ; LUCENA François ; MARECHAL Martine ; SARTORI Alain ; SCHIMDT Alain ; SERIER SERANGELI Arielle ; VAUTHIER Marie Hélène ; VEAUTE Annie ; MORIN Claude ; OURLIAC Véronique ; PALOSSE Christiane ; PETIT Jean-Marie ; PINEL Gérard ; CLAVEL Thierry arrivé à 17h46 .

**Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (3)** : SÉMÉNOU Philippe conseiller suppléant de FRAISSÉ Pierre, ROBERT René conseiller suppléant de LAGENTE Christian ; MARIOJOULS Roselyne conseillère suppléante de MARY Alain.

**PROCURATIONS : (10)** AUSSENAC Christian a donné procuration à HOUSSEAU Marie-Lise, DUSSENTY Patricia a donné procuration à SARTORI Alain , FEBVRE Christelle a donné procuration à CONTE DUMAS Pascale, FREDE Thierry a donné procuration à MARÉCHAL Martine, GARCIA Jérôme a donné procuration à LUCÉNA François, GARONZI Marielle a donné procuration à FERRET Michel ; MAGNIN LAMBERT Alain a donné procuration à HOURQUET Laurent ; REVOLIER Gaëlle a donné procuration à SCHMIDT Alain ; TOUSSAINT Charlotte a donné procuration à COMBES Caroline ; MARCHAND LE POITEVIN Caroline (départ à 18h06) a donné procuration à Jean LAGOUTTE.

**ABSENTS EXCUSES** : (3) : DELPRAT Ghislaine ; VERGNES Michel. ; MALIGNON Alain (départ à 18h06)

Secrétaire de séance : Philippe BARBASTE

Nombre de conseillers : En Exercice : 58	Présents : 45	Votants : 55
--	---------------	--------------

## 96-2020/ CONSTRUCTION MULTI ACCUEIL SAINT FELIX LAURAGAIS : PHASE ATTRIBUTION DU MARCHÉ

**Rapporteur : Marie - Hélène VAUTHIER**

- Vu le code de la commande publique,
- Vu la délibération n° 69-2018 du 5 avril 2018 concernant le projet d'aménagement d'un nouveau multi-accueil à Saint Félix Lauragais à proximité de l'école « le Colombier »,
- Vu la délibération n° 90-2018 du 24 mai 2018 approuvant le pré- programme de l'opération,
- Vu la délibération n° 179-2018 du 11 décembre 2018 approuvant le plan de financement,
- Vu la décision du Président n° 12-2019 du 12 février 2019 attribuant le marché public de maîtrise d'œuvre pour la construction du multi-accueil à Saint Félix Lauragais au groupement composé du cabinet STUDIO K (architecte mandataire), SOL'ID D'ARCHITECTURE, NEOLIA INGENIERIE, BET FELIX et GOUPE GAMBA,
- Vu la délibération n° 83-2019 du 10 juillet 2019 approuvant les études d'Avant-Projet Sommaire présentées par la maîtrise d'œuvre,
- Vu la délibération n° 114-2019 du 19 septembre 2019 approuvant la phase d'Avant-Projet Définitif,
- Vu la délibération n° 147-2019 du 06 novembre 2019 approuvant la capacité d'accueil de cette crèche sur la base de 21 places,
- Vu la première commission d'ouverture des plis en date du 19 juin 2020 et la deuxième commission d'ouverture des plis en date du 29 juin 2020,

Le projet en phase ATTRIBUTION DES MARCHÉS s'élève à la somme de 634 268.50 € HT, soit 761 122.21€ TTC.

Les entreprises ont été consultées selon la procédure adaptée en application des articles L.2120-1-2° et L.2123-1-1° du Code de la commande publique.

Ces marchés seront conclus pour une durée de 11 mois à compter de leur date de notification. Cette durée tient compte de la préparation du chantier, de la réalisation des travaux, de la pré-réception/réception des levées de réserves et de la mise en service.

La commission d'ouverture des plis propose d'attribuer les lots comme détaillés dans le tableau ci-dessous :

LOTS	MONTANT T.T.C	ENTREPRISE	COORDONNEES
Lot n°1 VRD	58 113,91 €	SARL BARDOU ET FILS TP	LD Ganaussac - rn 126- 81580 Cambounet sur le Sor
Lot n°2 Gros œuvre	228 000 €	NEROCAN BATIMENT	ZA borde blanche nord20 chemin de la Camave- 31290 Villefranche de lauragais
Lot n°3 Charpente bois- couverture-Zinguerie	41 025,85 €	SASU Occitanie toiture	136, rue Dominique clos- 31300 Toulouse
Lot n°4 Etanchéité	10 124,42 €	SASU ECOTANCH	1 Impasse Pibrac- 31170 tournefeuille
Lot n°5 Façades	52 711,71 €	Société ISOBAT	Impasse des Taillades 81990 LE SEQUESTRE
Lot n°6 Menuiseries Extérieures	53 400 €	SARL NOUVELLE ETS LABEUR	ZI Bouriette - 1034 rue Nicephore Niepce- 11860 Carcassonne
Lot n°7 Serrurerie	15 885,60 €	SOCOMETAL SARL	1291 route haute de Farrou - 12200 Villefranche de Rouergue
Lot n°8 Faux Plafond/ cloisons/doublages	75 600 €	SAS MASSOUTIER ET FILS	ZA la Molière- 81300 Graulhet
Lot n°9 Menuiseries Intérieures	31 125,6 €	SN COFFRA TP	le castel- 09400 Mercus Garrabet
Lot n°10 Revêtements de sols durs	12 601,19 €	SP CARRELAGE	12 avenue de cocagne- 31560 Nailloux
Lot n°11 Revêtement de sols souples	24 000 €	CERM SOLS	94 chemin de Peyrette- 31170 tournefeuille
Lot n°12 Peinture	13 191,38 €	SARL XIVECAS	les saules- 81700 st Sernin les Lavaur,
Lot n°13 Electricité	41 760 €	SARL ELECTRICITE GENERALE JP GARRIGUES	15-17 rue des métiers- 81100 castres
Lot n°14 Chauffage/Rafrâichissement /Ventilation/Plomberie/ sanitaire	103 582,55 €	SARL JMP CHAUFFAGE	ZA de bogues avenue de Toulouse - 31750 Escalquens

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

ATTRIBUE les marchés de travaux aux entreprises

LOTS	MONTANT T.T.C	ENTREPRISE	COORDONNEES
Lot n°1 VRD	58 113,91 €	SARL BARDOU ET FILS TP	LD Ganaussac - rn 126- 81580 Cambounet sur le Sor
Lot n°2 Gros œuvre	228 000 €	NEROCAN BATIMENT	ZA borde blanche nord20 chemin de la Camave- 31290 Villefranche de lauragais
Lot n°3 Charpente bois- couverture-Zinguerie	41 025,85 €	SASU Occitanie toiture	136, rue Dominique clos- 31300 Toulouse
Lot n°4 Etanchéité	10 124,42 €	SASU ECOTANCH	1 Impasse Pibrac- 31170 tournefeuille
Lot n°5 Façades	52 711,71 €	Société ISOBAT	Impasse des Taillades 81990 LE SEQUESTRE
Lot n°6 Menuiseries Extérieures	53 400 €	SARL NOUVELLE ETS LABEUR	ZI Bouriette - 1034 rue Nicephore Niepce- 11860 Carcassonne
Lot n°7 Serrurerie	15 885,60 €	SOCOMETAL SARL	1291 route haute de Farrou - 12200 Villefranche de Rouergue
Lot n°8 Faux Plafond/ cloisons/doublages	75 600 €	SAS MASSOUTIER ET FILS	ZA la Molière- 81300 Graulhet
Lot n°9 Menuiseries Intérieures	31 125,6 €	SN COFFRA TP	le castel- 09400 Mercus Garrabet
Lot n°10 Revêtements de sols durs	12 601,19 €	SP CARRELAGE	12 avenue de cocagne- 31560 Nailloux
Lot n°11 Revêtement de sols souples	24 000 €	CERM SOLS	94 chemin de Peyrette- 31170 tournefeuille
Lot n°12 Peinture	13 191,38 €	SARL XIVECAS	les saules- 81700 st Sernin les Lavaur,
Lot n°13 Electricité	41 760 €	SARL ELECTRICITE GENERALE JP GARRIGUES	15-17 rue des métiers- 81100 castres
Lot n°14 Chauffage/Rafrâichissement /Ventilation/Plomberie/ sanitaire	103 582,55 €	SARL JMP CHAUFFAGE	ZA de bogues avenue de Toulouse - 31750 Escalquens

**APPROUVE** le montant total du marché qui s'élève à 634 268.50 € HT, soit 761 122.21€ TTC.

**AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces de ce marché ainsi que tout document afférent à cette opération.

**PRÉCISE** que les crédits seront inscrits au budget principal -section d'investissement.

Ainsi délibéré, le 28 Juillet 2020  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Laurent HOUBOUJET





## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

### Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

#### 97-2020/ VOIRIE : ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS 2020

Le 28 Juillet 2020, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 21 Juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Foyer Rural, commune de Montégut Lauragais sous la présidence de Laurent HOURQUET.

#### PRÉSENTS :

**Conseillers titulaires (42)** :ALBOUY Alain ; ARDON Judith ; BARBASTE Philippe, BARREAU Jean-Louis ; BATIGNE Marie Pierre ; BOURREL Alain ; BOUSQUET Alexia ; CALMET Nelly ; CALS Laurent ; CHATILLON Alain ; CLAUZEL Jean-Louis ; CLERON Robert ; COMBES Caroline ; CONTE DUMAS Pascale ; COUTUREAU Isabelle ; DE LORBEAU Philippe ; FABRE Christian ; FERRET Michel ; FEVRIER Catherine ; FREEMAN Martine ; GELI Bertrand ; GOUXETTE Jean-Luc ; HOURQUET Laurent ; HOUSSEAU Marie-Lise ; HUGONNET Michel ; ITIER Alain ; JONQUIERES Vincent ; LAGOUTTE Jean ; LASMAN Philippe ; LUCENA François ; MARECHAL Martine ; SARTORI Alain ; SCHIMDT Alain ; SERIER SERANGELI Arielle ; VAUTHIER Marie Hélène ; VEAUTE Annie ; MORIN Claude ; OURLIAC Véronique ; PALOSSE Christiane ; PETIT Jean-Marie ; PINEL Gérard ; CLAVEL Thierry arrivé à 17h46 .

**Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (3)** : SÉMÉNOU Philippe conseiller suppléant de FRAISSÉ Pierre, ROBERT René conseiller suppléant de LAGENTE Christian ; MARIOJOULS Roselyne conseillère suppléante de MARY Alain.

**PROCURATIONS : (10)** AUSSENAC Christian a donné procuration à HOUSSEAU Marie-Lise, DUSSENTY Patricia a donné procuration à SARTORI Alain , FEBVRE Christelle a donné procuration à CONTE DUMAS Pascale, FREDE Thierry a donné procuration à MARÉCHAL Martine, GARCIA Jérôme a donné procuration à LUCÉNA François, GARONZI Marielle a donné procuration à FERRET Michel ; MAGNIN LAMBERT Alain a donné procuration à HOURQUET Laurent ; REVOLIER Gaëlle a donné procuration à SCHMIDT Alain ; TOUSSAINT Charlotte a donné procuration à COMBES Caroline ; MARCHAND LE POITEVIN Caroline (départ à 18h06) a donné procuration à Jean LAGOUTTE.

**ABSENTS EXCUSES** : (3) : DELPRAT Ghislaine ; VERGNES Michel. ; MALIGNON Alain (départ à 18h06)

Secrétaire de séance : Philippe BARBASTE

Nombre de conseillers : *En Exercice* : 58

*Présents* : 45

*Votants* : 55

## **97-2020/ VOIRIE : ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS 2020**

### **Rapporteur : Véronique OURLIAC**

- Vu l'article L 5214-16 V du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les statuts de la communauté de communes et la définition de l'intérêt communautaire pour la compétence voirie ;
- Vu la délibération 82-2019 du 10 juillet 2019 portant l'attribution de fonds de concours communaux pour le financement de travaux supplémentaires de voirie 2019 ;

Pour le financement des travaux d'investissement liés à l'exercice de cette compétence, la communauté de communes bénéficie de subventions des Conseils Départementaux de la Haute-Garonne, du Tarn et de l'Aude. Ces subventions sont calculées sur la base d'une enveloppe prévisionnelle de travaux établie, commune par commune et par application d'un taux de subvention propre à chacune d'entre elle.

Pour l'année 2020, le montant prévisionnel des travaux de voirie à réaliser sur le territoire communautaire s'élève à 939 802 € HT et le montant cumulé des subventions départementales s'élève à 323 657 €. Le montant restant à la charge de la communauté de communes s'élève donc à 616 145 € HT, aucune autre subvention publique n'étant perçue.

La communauté de communes peut décider de réaliser des travaux supplémentaires au financement desquels les communes membres peuvent participer par le versement d'un *fonds de concours conformément à l'article L5214-16-V du CGCT selon lequel* : « Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours. »

Dans le respect de ces dispositions, il est proposé d'arrêter comme suit, le cadre d'attribution des fonds de concours communaux pour la réalisation de travaux supplémentaires de voirie, excédant la programmation annuelle :

1/ Le conseil communautaire peut décider de réaliser, sur le territoire de chaque commune membres, des travaux supplémentaires de voirie excédant la programmation annuelle.

2/ Les projets de travaux supplémentaires sont individualisés commune par commune. Ils peuvent être examinés par la commission communautaire « Voirie ».

3/ La communauté de communes fait procéder, en tant que de besoin, aux études de programmation et de conception afférentes à ces travaux supplémentaires.

4/ Les travaux supplémentaires concernent des travaux d'investissement de grande nécessité et/ou revêtant un caractère d'urgence, pour lesquels la commune ne dispose pas d'une enveloppe de base suffisante sur son programme annuel.

Le financement des travaux supplémentaires et, le cas échéant, des études de programmation et de conception, est assuré exclusivement, sous réserve de leur accord, par les communes membres au moyen d'un fonds de concours.

Chaque commune finance l'intégralité des travaux supplémentaires demandés.

5/ Le montant cumulé des fonds de concours communaux ne peut excéder 50 % du solde restant à la charge de la communauté de communes (hors subvention) soit 308 072.50 € HT

6/ L'attribution des fonds de concours nécessite des délibérations concordantes des conseils municipaux des communes membres et du conseil communautaire.

a/ Le conseil communautaire délibère ( objet de la présente délibération) sur le principe et le montant global annuel du fonds de concours

b/ Les communes

- notifiant à la communauté de communes, la délibération du conseil municipal indiquant l'étendue et les montants prévisionnels des travaux de voiries objet du fonds de concours
- s'engagent à verser le fonds de concours sollicité.

c/ Le conseil communautaire, au vu de la délibération du conseil municipal, valide les travaux et le montant du fonds de concours . Le montant exact du fonds de concours doit apparaître de manière concordante dans les délibérations communales et communautaires. Ce montant est réajusté en fonction du montant définitif des travaux. A défaut de délibérations concordantes, les travaux supplémentaires ne sont pas réalisés.

7/ Le fonds de concours est versé par les communes concernées sur présentation, par la communauté de communes, des pièces justificatives de réalisation des travaux et du certificat administratif établi par le percepteur.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

**APPROUVE** le cadre d'attribution des fonds de concours pour la réalisation de travaux supplémentaires de voirie, excédant la programmation annuelle, tel que décrit dans l'exposé ci-dessus.

**AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ces dossiers.

Ainsi délibéré, le 28 Juillet 2020

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Laurent HOURQUET





## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

### Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

#### **98A-2020/ SITE AÉRODROME MONTAGNE NOIRE : AOT MOULIS MOTOR SPORT/ EXONERATION DE LA REDEVANCE DURANT LA PERIODE COVID19.**

Le 28 Juillet 2020, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 21 Juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Foyer Rural, commune de Montégut Lauragais sous la présidence de Laurent HOURQUET.

#### **PRÉSENTS :**

**Conseillers titulaires (42)** :ALBOUY Alain ; ARDON Judith ; BARBASTE Philippe, BARREAU Jean-Louis ; BATIGNE Marie Pierre ; BOURREL Alain ; BOUSQUET Alexia ; CALMET Nelly ; CALS Laurent ; CHATILLON Alain ; CLAUZEL Jean-Louis ; CLERON Robert ; COMBES Caroline ; CONTE DUMAS Pascale ; COUTUREAU Isabelle ; DE LORBEAU Philippe ; FABRE Christian ; FERRET Michel ; FEVRIER Catherine ; FREEMAN Martine ; GELI Bertrand ; GOUXETTE Jean-Luc ; HOURQUET Laurent ; HOUSSEAU Marie-Lise ; HUGONNET Michel ; ITIER Alain ; JONQUIERES Vincent ; LAGOUTTE Jean ; LASMAN Philippe ; LUCENA François ; MARECHAL Martine ; SARTORI Alain ; SCHIMDT Alain ; SERIER SERANGELI Arielle ; VAUTHIER Marie Hélène ; VEAUTE Annie ; MORIN Claude ; OURLIAC Véronique ; PALOSSE Christiane ; PETIT Jean-Marie ; PINEL Gérard ; CLAVEL Thierry arrivé à 17h46 .

**Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (3)** : SÉMÉNOU Philippe conseiller suppléant de FRAISSÉ Pierre, ROBERT René conseiller suppléant de LAGENTE Christian ; MARIOJOULS Roselyne conseillère suppléante de MARY Alain.

**PROCURATIONS : (10)** AUSSENAC Christian a donné procuration à HOUSSEAU Marie-Lise, DUSSENTY Patricia a donné procuration à SARTORI Alain , FEBVRE Christelle a donné procuration à CONTE DUMAS Pascale, FREDE Thierry a donné procuration à MARÉCHAL Martine, GARCIA Jérôme a donné procuration à LUCÉNA François, GARONZI Marielle a donné procuration à FERRET Michel ; MAGNIN LAMBERT Alain a donné procuration à HOURQUET Laurent ; REVOLIER Gaëlle a donné procuration à SCHIMDT Alain ; TOUSSAINT Charlotte a donné procuration à COMBES Caroline ; MARCHAND LE POITEVIN Caroline (départ à 18h06) a donné procuration à Jean LAGOUTTE.

**ABSENTS EXCUSES :** (3) : DELPRAT Ghislaine ; VERGNES Michel. ; MALIGNON Alain (départ à 18h06)

**Secrétaire de séance : Philippe BARBASTE**

Nombre de conseillers : <i>En Exercice</i> : 58	<i>Présents</i> : 45	<i>Votants</i> : 55
---	----------------------	---------------------

**98A-2020/ SITE AÉRODROME MONTAGNE NOIRE : AOT MOULIS MOTOR SPORT /  
EXONÉRATION DE LA REDEVANCE DURANT LA PÉRIODE COVID19.**

**Rapporteur : Véronique OURLIAC**

- Vu la délibération 47-2016 du 12 mai 2016 approuvant l'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) pour l'association MOULIS MOTOR SPORT, pour la période 2016/2019,
- Vu la délibération 71-2019 du 03 juin 2019 autorisant le renouvellement de l'AOT jusqu'au 30 juin 2022,
- Vu l'impact économique de la crise du COVID19 sur les entreprises et associations de notre territoire,

Considérant que les élus de l'intercommunalité souhaitent apporter leur soutien aux entreprises et associations durant cette période de crise économique et sanitaire.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÈRE, A L'UNANIMITÉ**

**EXONÈRE** le paiement des redevances des mois de mars à juin 2020 (4 mois) au profit de l'association MOULIS MOTOR SPORTS.

**DE PRÉCISER** que les autres conditions restent identiques à celles contenues dans l'AOT signée avec l'association MOULIS MOTOR SPORTS.

**AUTORISE** le Président à signer tout document.

Ainsi délibéré, le 28 Juillet 2020  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Laurent HOURQUET





## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

### Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

#### **98B-2020/ ASSOCIATION DU POLE MECANIQUE DE LA MONTAGNE NOIRE : AOT GESTION POLE MECANIQUE DE LA MONTAGNE NOIRE / EXONERATION DE LA REDEVANCE DURANT LA PERIODE COVID19.**

Le 28 Juillet 2020, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 21 Juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Foyer Rural, commune de Montégut Lauragais sous la présidence de Laurent HOURQUET.

#### **PRÉSENTS :**

**Conseillers titulaires (42) :**ALBOUY Alain ; ARDON Judith ; BARBASTE Philippe, BARREAU Jean-Louis ; BATIGNE Marie Pierre ; BOURREL Alain ; BOUSQUET Alexia ; CALMET Nelly ; CALS Laurent ; CHATILLON Alain ; CLAUZEL Jean-Louis ; CLERON Robert ; COMBES Caroline ; CONTE DUMAS Pascale ; COUTUREAU Isabelle ; DE LORBEAU Philippe ; FABRE Christian ; FERRET Michel ; FEVRIER Catherine ; FREEMAN Martine ; GELI Bertrand ; GOUXETTE Jean-Luc ; HOURQUET Laurent ; HOUSSEAU Marie-Lise ; HUGONNET Michel ; ITIER Alain ; JONQUIERES Vincent ; LAGOUTTE Jean ; LASMAN Philippe ; LUCENA François ; MARECHAL Martine ; SARTORI Alain ; SCHIMDT Alain ; SERIER SERANGELI Arielle ; VAUTHIER Marie Hélène ; VEAUTE Annie ; MORIN Claude ; OURLIAC Véronique ; PALOSSE Christiane ; PETIT Jean-Marie ; PINEL Gérard ; CLAVEL Thierry arrivé à 17h46 .

**Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (3) :** SÉMÉNOU Philippe conseiller suppléant de FRAISSÉ Pierre, ROBERT René conseiller suppléant de LAGENTE Christian ; MARIOJOULS Roselyne conseillère suppléante de MARY Alain.

**PROCURATIONS : (10)** AUSSENAC Christian a donné procuration à HOUSSEAU Marie-Lise, DUSSENTY Patricia a donné procuration à SARTORI Alain , FEBVRE Christelle a donné procuration à CONTE DUMAS Pascale, FREDE Thierry a donné procuration à MARÉCHAL Martine, GARCIA Jérôme a donné procuration à LUCÉNA François, GARONZI Marielle a donné procuration à FERRET Michel ; MAGNIN LAMBERT Alain a donné procuration à HOURQUET Laurent ; REVOLIER Gaëlle a donné procuration à SCHIMDT Alain ; TOUSSAINT Charlotte a donné procuration à COMBES Caroline ; MARCHAND LE POITEVIN Caroline (départ à 18h06) a donné procuration à Jean LAGOUTTE.

**ABSENTS EXCUSES : (3) :** DELPRAT Ghislaine ; VERGNES Michel. ; MALIGNON Alain (départ à 18h06)

**Secrétaire de séance : Philippe BARBASTE**

Nombre de conseillers : <i>En Exercice</i> : 58	<i>Présents</i> : 45	<i>Votants</i> : 55
---	----------------------	---------------------

**98B-2020/ ASSOCIATION DU POLE MECANIQUE DE LA MONTAGNE NOIRE : AOT GESTION POLE MECANIQUE DE LA MONTAGNE NOIRE / EXONERATION DE LA REDEVANCE DURANT LA PERIODE COVID19.**

**Rapporteur : Véronique OURLIAC**

- Vu la délibération 74-2015 du 24 septembre 2015 approuvant le principe de création d'un pôle mécanique et approuvant l'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) pour l'association MOTO CLUB DU LAC,
- Vu l'AOT signée le 1<sup>er</sup> janvier 2016 avec l'association MOTO CLUB DU LAC prenant fin le 31 décembre 2020,
- Vu les statuts de l'association,
- Vu l'assemblée générale du 06 septembre 2017 sollicitant le transfert de l'AOT signé avec l'association MOTO CLUB DU LAC à l'association GESTION DU POLE MECANIQUE DE LA MONTAGNE NOIRE,
- Vu la délibération 8-2018 du 11 janvier 2018 autorisant le Président à signer une nouvelle AOT au bénéfice de l'Association GESTION DU POLE MECANIQUE DE LA MONTAGNE NOIRE pour une durée identique soit jusqu'au 31 décembre 2020,
- Vu l'impact économique de la crise du COVID19 sur les entreprises et associations de notre territoire,

Considérant que les élus de l'intercommunalité souhaitent apporter leur soutien aux entreprises et associations durant cette période de crise économique et sanitaire.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DÉLIBÈRE, A L'UNANIMITÉ**

**EXONÈRE** le paiement des redevances des mois de mars à juin 2020 (4 mois) au profit de l'association GESTION DU POLE MÉCANIQUE DE LA MONTAGNE NOIRE.

**PRÉCISE** que les autres conditions restent identiques à celles contenues dans l'AOT signée avec l'association GESTION DU POLE MECANIQUE DE LA MONTAGNE NOIRE.

**AUTORISE** le Président à signer tout document afférant à cette affaire.

Ainsi délibéré, le 28 Juillet 2020  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Laurent HOURQUET



**DÉCISIONS DU PRÉSIDENT CONFORMÉMENT A L'ARTICLE****DU 6 MARS AU 15 JUILLET 2020**

Conformément à l'article L.5211-10 du C.G.C.T, les décisions du Président prises en vertu des délégations font l'objet d'une information au Conseil Communautaire.

DP 2020-09 : **Service Petite Enfance - Animation** - Signature du contrat proposée par l'association « Popatex » pour un montant de 316,50 euros net (frais de gestion, de production et de déplacement inclus) correspondant à une représentation du spectacle « Eau là là ».

DP 2020-10 : **Formation Professionnelle – Agents intercommunaux– PSC1**- Signature de l'offre proposée par Union Départementale des sapeurs-pompiers de Haute-Garonne pour un montant global de 1 300 € correspondant à la formation PSC1.

DP 2020-11 : **Base de loisirs Saint-Ferréol**. Signature de l'offre proposée par ENVIROBAT OCCITANIE pour un montant total de 3 684,00 € HT correspondant à la demande de reconnaissance Bâtiment Durable Occitanie (BDO).

DP 2020-12 : **Base de loisirs Saint-Ferréol**. Signature de l'offre proposée par l'entreprise APACHE ARCHITECTES le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un montant de 12 800,00 € HT correspondant à l'appel à projets NOWATT et la démarche Bâtiment Durable Occitanie (APD/PRO-DET/suivi) pour un montant de 8 600 € HT

DP 2020-13 : **ZI La Pomme – Revel –** Signature de l'offre proposée par l'entreprise Bousquet TP, pour un montant total de 850,00 € HT correspondant aux travaux de raccordement au réseau pluvial.

DP 2020-14 : **Multi-accueil Blan**- Signature de l'offre proposée par l'entreprise Thomas Jérôme pour un montant de 415,00 € HT correspondant à la pose de bardage bois et à la réparation d'un portillon à gâche électrique.

DP 2020-15 : **Multi-accueil Blan et Accueil de Loisirs Intercommunal** – Signature de l'offre proposée par l'entreprise BATUT pour un montant de 808,00 € HT correspondant à des réparations diverses.

DP 2020-16 : **Multi-accueil Revel** – Signature de l'offre proposée par l'entreprise BATUT pour un montant de 625,00 € HT correspondant à des travaux divers de réparations (fixation de barrières extérieures, révision de portes intérieures, pose de faïence...) et la fabrication de portes de placard.

DP 2020-17 : **Saint Ferréol – Aménagement des aires de stationnement** – Signature de l'offre proposée par l'entreprise SULO SAS pour un montant de 14 960,00 € HT correspondant à la fourniture et à la pose de deux colonnes à verre enterrées de type Iceberg.

DP 2020-18 : **Saint Ferréol – Aménagement des aires de stationnement** – Signature de l'offre proposée par l'entreprise ENEDIS pour un montant de 1 555,38 € HT correspondant à la dépose d'un raccordement aérien, aux frais d'étude et à la remise en service en fin de chantier.

DP 2020-19 : **Saint Ferréol – désamiantage et démolition de la base de loisirs existante** - Signature du marché public relatif au lot n°1 avec la société AMIANTE INGENIERIE pour un montant de 28 700 € HT correspondant à la prestation de désamiantage de la base de loisirs existante.

DP 2020-20 : **INFORMATIQUE Intégration agent Service Développement économique** – Signature de l'offre proposée par ECHO SYSTEMES pour un montant mensuel de 6,01 € HT correspondant à la prise en charge de l'adresse mail economie@revel-lauragais.com (maintenance, antivirus et antispam) pour un nouvel agent du service Développement économique.

**DP 2020-21 : Communauté de Communes -Aménagement bureau** Signature de l'offre proposée par l'entreprise Montagné plaquiste pour un montant de 1 202,74 € HT, comprenant la fourniture et la pose d'un placard de rangement toute hauteur.

**DP 2020-22 : Communauté de Communes – aménagement bureau** -Signature de l'offre proposée par « MARTY Création » pour un montant de 940 € HT, correspondant à des travaux d'aménagement d'un bureau.

**DP 2020-23 : Saint Ferréol– Prestations de nettoyage 2020-2021-** De reconduire le marché avec l'entreprise Point Net pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021 pour un montant total estimé à 11 496 € HT correspondant aux prestations de nettoyage et la fourniture des produits d'entretien.

**DP 2020-24 : Sécurité incendie des bâtiments intercommunaux - Vérification et maintenance annuelle-** De reconduire le marché avec la société VEMI. Les prestations portent sur la vérification périodique et la maintenance des équipements en matière de sécurité incendie.

**DP 2020-25 :Bureaux d'Information Touristique- maintenance portes automatiques 2ème reconduction** - De reconduire à compter du 5 avril 2020 le marché. Les prestations portent sur l'entretien et la vérification de portes automatiques des bureaux d'informations touristiques situés à Revel et à Sorèze.

**DP 2020-26 : Informatique- Ordinateurs marchés publics-** Signature de l'offre proposée par XEFI pour un montant de 1 812.00 € HT correspondant à l'achat de deux postes informatiques.

**DP 2020-27 : Multi accueil Saint Félix** - Signature de l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre avec l'entreprise STUDIO K, pour la construction d'un multi-accueil à Saint-Félix Lauragais pour un montant de 60 366,80 € HT correspondant modification de l'élément de mission EXE en VISA ainsi que la rémunération définitive de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

**DP2020-28 : Maintenance Parc informatique 2020** – Signature de l'offre proposée par la Société XEFI pour un montant total annuel de **6 164.44 € HT** correspondant aux prestations de maintenance du parc informatique, de messagerie, de solution antivirus pour l'année 2020.

**DP2020-29 : Multi Accueil Saint Félix Lauragais – Le Colombier** - Signature de l'offre présentée par l'entreprise Colas Sud-Ouest pour un montant de 6 700 € HT, comprenant le dévoiement d'un réseau pluvial et le comblement de la mare selon les prescriptions du bureau d'étude.

**DP2020-30 : Assurances mission d'assistance** – Signature du contrat proposé par le Cabinet Julien pour un montant global de 3 700€ HT correspondant aux honoraires du consultant dans le cadre de l'assistance à la mise en place de la procédure de consultation ainsi qu'à une mission d'assistance et de conseil dans le domaine de l'assurance tout au long du marché.

**DP2020-31 : Multi accueil Blan** –Signature de l'offre présentée par l'entreprise ESPES pour un montant de 9 023 € HT, comprenant la fourniture, la pose de grillage et d'un portail, y compris la dépose et l'évacuation de l'ancien grillage.

**DP2020-32 : Rapport d'activités 2019** - Signature de l'offre présentée par la société MICROSOPHIA, pour un montant de 1 380,00 € HT correspondant à la conception du Rapport d'activités ,60 € HT correspondant à un forfait pour la rédaction de texte jusqu'à 1500 signes et 30 € HT correspondant à un forfait pour la réécriture de texte jusqu'à 1500 signes.

DP2020-33 : **Accueil de Loisirs St Ferréol** – Signature de l'offre proposée par l'ESAT CHANTECLER pour un montant de 4 260,00 € HT, correspondant à l'entretien des espaces verts pour une durée d'un an.

DP2020-34 : **Zone La Prade** – Signature de l'offre proposée par l'ESAT CHANTECLER pour un montant de 3 374,00 € HT, correspondant à la tonte des espaces verts pour une durée d'un an.

DP2020-35 : **ZI La Pomme** - Signature de l'offre proposée par l'ESAT CHANTECLER pour un montant de 5 712,00 € HT, correspondant à la tonte des espaces verts pour une durée d'un an.

DP2020-36 : **Site Saint Ferréol-SIPOM** saison estivale 2020- collecte ordures ménagères de Signature de la convention proposé par le Syndicat Intercommunal pour les Ordures Ménagères (SIPOM) pour le ramassage des ordures ménagères aux abords du lac de Saint Ferréol pour la saison estivale 2020, pour un montant de 11 611€.

DP2020-37 : **Siège communauté de communes** - Signature de l'offre présentée par THYSSENKRUPP, pour un montant de 1 140,00 € HT, correspondant au coût annuel de la maintenance de l'ascenseur, contrat souscrit pour une période de 1 an.

DP2020-38 : **Multi accueil Revel** - Signature de l'offre présentée par Sol'id SARL d'Architecture pour un montant de 7 000 € HT, comprenant la mission de maîtrise d'œuvre, le dépôt et suivi des autorisations d'urbanisme, les relations et coordinations avec les différents services.

DP2020-39 : **Crise sanitaire COVID19**- Signature de l'offre proposée par l'entreprise REGAIN Perform pour la fourniture et la livraison de 10 000 masques coton au prix de 3,50 € HT l'unité. Il est précisé qu'un acompte de 30 % sera payé à signature de la commande (10 500 €) et le solde à réception.

DP2020-40 : **Les Lutins Sorèzois** - De mettre à disposition de la commune de Sorèze les locaux anciennement occupés par la crèche les lutins sorèziens et situés 5 rue des écoles, 81540 Sorèze, parcelle cadastrée A – 577 à compter du lundi 11 mai et pour une durée indéterminée.

DP2020-41 : **Petite enfance Abelium contrats 2020** – Signature de l'offre proposée par la Société ABELIUM pour un montant annuel de 3 782.72 € HT correspondant à la maintenance correspondant aux prestations informatiques d'hébergement et de maintenance 2020.

DP2020-42 : **Multi accueil Saint Félix Lauragais** – Signature de l'offre présentée par l'entreprise Ramond Maçonnerie pour un montant de 1 400,85 € HT, correspondant la fourniture et la main d'œuvre pour la réparation de fuites en toiture.

DP2020-43 : **Saint Ferréol - Prévention de la délinquance CISP** - Signature de la convention avec la gendarmerie pour la saison estivale 2020, afin de mettre à disposition ponctuellement, le chalet « point d'information touristique » situé aux abords du lac de Saint Ferréol et de fournir un repas par militaire et par jour de prestation.

DP2020-44 : **Crise sanitaire COVID19** - Signature de la convention de livraison et fourniture de masques avec les communes membres de la communauté de communes

**DP 2020-45 : Site Saint Ferréol aires de stationnement** - Actualisation de la « phase 1 » aires de stationnement de L'ENCASTRE et DU MUSEE pour un montant de 414 102 € HT.

**DP2020-46 : Site de Saint Ferréol** – Actualisation du plan de financement et sollicitation d'une participation financière de 17 000 € auprès des fonds européens afin de permettre le financement de démolition de la base nautique et de loisirs dont le coût est estimé à 96 500 € HT.

**DP2020-47 : Saint Ferréol** – Signature l'Autorisation d'Occupation Temporaire des parcelles : B552, B553, B554 et B556 (pour partie) situées sur la commune de Sorèze, avec L'Entreprise Individuelle « Base de loisirs Saint Ferréol » représentée par Monsieur CORNET Stéphane pour la période du 31 mai 2020 au 30 juin 2020 pour le stockage de matériel.

**DP 2020-48** : Climatisations et VMC maintenance annuelle - De reconduire le marché avec l'entreprise EURL CLIM D'OC, correspondant à la vérification et la maintenance annuelle au niveau des structures intercommunales (accueil de Loisirs Intercommunal et le 12, Maison de Services Au Public Première et dernière reconduction pour une durée de 12 mois. Les conditions du marché initial restent inchangées.

**DP 2020-49** : Création d'un support de communication - Signature de l'offre proposée par la société Microsophia pour un montant de 1870,00 € HT comprenant la création et la mise en page d'un livret de présentation.

**DP 2020-50 : Zone économique La Condamine**- Signature de l'offre proposée par SIGNAUX GIROD pour un montant global de 1 180,07 € HT correspondant à la création graphique, la fabrication et la pose de l'ensemble.

**DP 2020-51 : Voirie** - Sollicitation pour le canton de la Montagne Noire (7 communes) : ARFONS, BELLESERRE, CAHUZAC, DURFORT, LES CAMMAZES et SAINT-AMANCET d' une demande de subvention d'un montant de 25 457 € auprès du Conseil Départemental du Tarn, au titre du FAVIL, pour la réalisation de travaux de voiries pour l'exercice 2020.

**DP 2020-52 : Voirie** - Sollicitation des subventions pour les travaux de voirie à réaliser en 2021 pour la commune LES BRUNELS. Le département de l'AUDE participe au financement des travaux de voirie, le taux des subventions s'élève actuellement à 30% pour un montant maximum de subvention de 15 000 €.

**DP 2020-53 : Informatique** - Signature de l'offre proposée par la société XEFI pour un montant total de 1 155,04 € HT correspondant à l'achat, l'installation, le paramétrage et la mise en service d'un ordinateur portable.

**DP 2020-54 : Office de Tourisme Intercommunal** – Signature du projet de convention annuelle d'objectifs au titre de l'année 2020 entre le Conseil départemental de la Haute-Garonne, le Comité Départemental du Tourisme, l'Office de Tourisme Intercommunal Aux sources du Canal du Midi et la Communauté de Communes permettant le versement d'une participation du CD31 de 12 000€.

**DP 2020-55 : Site de Saint Ferréol** – Signature de l'Autorisation d'Occupation Temporaire avec la gendarmerie afin de mettre à disposition ponctuellement le chalet « point d'information touristique » situé aux abords du lac de Saint Ferréol, les dimanches 14, 21 et 28 juin 2020 pour une mission d'information proposée dans le cadre de la réglementation en matière de mesures sanitaires en phase de déconfinement.

**DP 2020-56 : ZAE commune de Sorèze** - Signature de l'offre présentée par Nature et Services au titre de l'année 2020 pour un montant total de 1 500,00 € HT correspondant au fauchage des fossés deux passages par an.

**DP 2020-57 : SITE DE SAINT-FERREOL – secteur l'Encastre** – Engagement de la dépense avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne pour un montant de 651 € TTC correspondant aux travaux pour le branchement électrique en 36 KVA triphasé destiné à alimenter le sanitaire autonome et la borne festivité.

**DP 2020-58 : SITE DE SAINT-FERREOL - secteur l'Encastre-** Engagement de la dépense avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne pour un montant de 625 € TTC correspondant aux travaux pour le branchement électrique en 9 KVA triphasé destiné à alimenter l'éclairage public.

**DP 2020-59 : SITE DE SAINT-FERREOL** – Signature de l'Autorisation d'Occupation Temporaire des parcelles : B552, B553, B554 et B556 (pour partie) situées 144 route de Carcassonne – 81540 Sorèze, pour la mise en place d'activités sportives et de loisirs par L'Entreprise Individuelle « Base de loisirs Saint Ferréol » représentée par Monsieur CORNET Stéphane. La présente autorisation est accordée pour la période du 20 juin 2020 au 15 octobre 2020. Les modalités administratives, financières et techniques sont précisées dans la dite Autorisation d'Occupation Temporaire.

**DP 2020-60 : Multi accueil de Sorèze** – Signature du devis proposé par Abellium Collectivités pour un montant total de 305.60€ HT soit 366.72€ TTC correspondant à l'achat, l'installation, le paramétrage et la mise en service d'une tablette tactile ASUS all-in-One-Windows Pro.

**DP 2020 – 61 : COMMUNICATION- Mise à jour photothèque.** Signature du devis proposé par J-Luc SARDA 8, Galerie du Couchant – 31250 Revel, pour un montant total de 416,67 € HT correspondant à la mise à jour de la photothèque.

**DP 2020 – 62 : SITE DE SAINT-FERREOL–Autorisation d'Occupation Temporaire – Castres Sports Nautiques - Signature de** l'Autorisation d'Occupation Temporaire avec l'association Castres Sports Nautiques domicilié 49 rue Frédéric Mistral 81100 Castres, représentée par Monsieur Jean-Marie Celaries, pour la mise à disposition d'un terrain sur la parcelle B553 destiné à du stockage de matériel nautique . La présente autorisation est accordée pour la période du 20 juin 2020 au 10 juillet 2020.

**DP 2020 – 63 : Multi-Accueil Revel - Mission de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS) signature du devis de** l'entreprise SARL GROS - GALINIER- 2G Coordination - ZI de Brenas- 81440 LAUTREC, pour un montant total de 650,00 € HT soit 780€ TT correspondant à la mission de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS) dans le cadre des travaux de rénovation du multi accueil de Revel,

**DP 2020 – 64 : Saint - Ferréol Base de Loisirs – Raccordement provisoire** Signature du devis de l'entreprise SARL JAE Electricité, – 39 avenue de Toulouse – 31250 REVEL ;pour un montant total de 427,21 € HT soit 512,65 € TTC correspondant à la fourniture d'un coffret de chantier monophasé de 15/45 ampères équipé de 10 ml de câble pour un raccordement provisoire au réseau public,

**DP 2020 – 65 : Economie – Fonds L'OCCAL, convention de partenariat Région Occitanie** signature du projet de convention de partenariat avec la Région Occitanie et les collectivités partenaires (Départements, EPCI) pour la mise en œuvre du Fonds Régional L'OCCAL. L'objectif est d'accompagner la relance des entreprises du Lauragais Revel Sorèzois dans le secteur du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité suite à la pandémie COVID-19.

**DP 2020 – 66: Voirie commune de LEMPAUT- Confortement du** Signature du devis proposé par l'entreprise GAUTHIER 90 Route de Seysses 31 100 TOULOUSE, pour un montant total de 15 292,00 € HT soit 18 350,40 € TTC correspondant au confortement du pont de la Métairie Rouge-LEMPAUT (81 700).

**DP 2020 – 67: Saint Ferréol – signalétique d'aménagements paysagers** signature de l'offre présentée par l'entreprise CLARAC, Ancien chemin Royal –Route de Toulouse – 09100 Pamiers, pour un montant total de 9 360 € HT soit 11 232 € TTC, comprenant la conception, la fourniture, la livraison et la pose de 8 panneaux signalétiques. Cette opération comprendra deux phases: Phase 1 – 2020 : pose de 4 panneaux pour un montant de 4 680 € HT soit 5 616 € TTC/ Phase 2 – 2021 : pose de 4 panneaux pour un montant de 4 680 € HT soit 5 616 € TTC.

**DP 2020 – 68: SITE DE SAINT-FERREOL–Autorisation d'Occupation Temporaire – association Liber Tree** domiciliée 67 rue de la République 31290 Villenouvelle, représentée par Monsieur Guillaume GAUTHIER, pour la mise à disposition d'arbres sur des parcelles intercommunales situées à Saint Ferréol dans le cadre d'activités de grimpe. La présente autorisation est accordée pour la période du 6 juillet 2020 au 5 juillet 2021

**DP 2020 – 69: Accueil de Loisirs Intercommunal – demande de financement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales** demande d'aide financière d'un montant de 5 500 € à la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn au titre de l'année 2020. Ce financement est destiné à « l'aide à l'accès aux accueils de loisirs » et sera alloué aux familles bénéficiaires domiciliées dans le département du Tarn sur le territoire de la Communauté de Communes.

**DP 2020 – 70: Multi accueil de Sorèze – signature du devis proposé par l'entreprise « Serrurerie Métallerie Bernard Augé »** 42 avenues Notre Dame, 31 250 Revel, pour un montant total de 1 800,00 € HT ( TVA non applicable art.293B du C.G.I, correspondant à la fabrication et à la pose d'un garde-corps galvanisé

**DP 2020 – 71: DIAGNOSTIC VOIRIE / Avenant n°1 au marché - Accord cadre à bons de commandes** signature de l'avenant n°1 à l'accord-cadre, prorogeant la durée initiale du marché pour douze mois supplémentaires.

**DP 2020 -72 : Distribution d'un support de communication – Livret Administrés** signature de l'offre présentée par la société LA POSTE, – 169 Avenue des Minimes – 31086 TOULOUSE Cedex 2 – pour un montant de 2 713,73 € HT, comprenant la distribution de 10 696 exemplaires du livret sur le territoire de la Communauté de Communes

**DP 2020 –73 : Impression d'un support de communication – Livret Administrés** signature de l'offre présentée par la société MESSAGES IMPRIMERIE, – 11, Rue Nicolas Vauquelin – 31100 TOULOUSE pour un montant de 1 155,00 € HT, comprenant l'impression des 12 000 exemplaires du livret à destination des administrés et la livraison.

**DP 2020 -74 : Site Saint-Ferréol Surveillance Été 2020 - Restauration des gendarmes,** Signature de l'offre proposée par CH'AI MARVIN, 14 Avenue de la Plage - Saint Ferréol - 31250 REVEL, pour un prix unitaire du repas de 15,90 € TTC ; volume estimé à 38 repas sur les mois de juillet et août 2020– dépense estimée à 604,20 € TTC.

**DP 2020 – 75: Aménagement ZAE LA POMME : Prorogation convention Région** signature de l'avenant n°1 à la convention du 21 avril 2017 entre la Région Occitanie et la Communauté de

Communes prorogeant de 72 mois les délais de réalisation de l'opération de la Pomme, Revel.

Envoyé en préfecture le 31/07/2020  
Reçu en préfecture le 31/07/2020  
Affiché le  
ID : 031-243100567-20200728-992020-DE

DP 2020 – 76: INFORMATIQUE- Renouvellement Contrat OFFICE 365 - Prestataire XEFI– 123 Plan Marguerite Yourcenar Tournezy 2 – 34070 Montpellier, signature du devis proposé par XEFI, pour la période du 01/02/2020 au 31/01/2021, pour un montant mensuel de 250,82 € HT correspondant à la maintenance OFFICE START et OFFICE STANDARD, les boites de messageries, l'antispam et l'antivirus.

DP 2020 – 77: INFORMATIQUE- Renouvellement Contrat SAUVEGARDE EXTERNE - Prestataire XEFI, 123 Plan Marguerite Yourcenar Tournezy 2 – 34070 Montpellier, de signer le devis proposé par XEFI, pour la période du 22/04/2020 au 21/04/2021, pour un montant annuel de 1 942,68 € HT correspondant à la sauvegarde externalisée des données du serveur (500Go).

DP 2020 – 78: INFORMATIQUE- Renouvellement Contrat FIREWALL - Prestataire XEFI 123 Plan Marguerite Yourcenar Tournezy 2 – 34070 Montpellier, signature du devis proposé par XEFI, pour la période du 15/04/2020 au 14/04/2021, pour un montant annuel de 1 209,60€ HT correspondant au renouvellement de la maintenance et la gestion du boîtier FIREWALL et ses mises à jour.

DP 2020 – 79: SITE DE SAINT-FERREOL– secteur l'Encastre – contrat de fourniture d'électricité – puissance 9 KVA - Signature du contrat de fourniture d'électricité pour l'éclairage public de la Digue à Saint Ferréol avec EDF Collectivités pour une durée de 1 an, soit du 08 juillet 2020 au 07 juillet 2021. La puissance souscrite est de 9 KVA - prix fixe : Abonnement : 63,58 € HT / mois ; Coût unitaire en centimes d'euros/KWh - HT : 6,628.

DP 2020 – 80: INFORMATIQUE-Avenant Contrat OFFICE 365 - Prestataire XEFI, 123 Plan Marguerite Yourcenar Tournezy 2 – 34070 Montpellier, signature des avenants concernant le contrat de maintenance OFFICE proposé par XEFI, pour un montant mensuel de 16.09€ HT correspondant à l'antispam et la messagerie pour le service Urbanisme (stagiaire ADS) et l'office 365 Start pour le service Développement économique.

DP 2020 – 81: INFORMATIQUE- Avenant Contrat maintenance VIP - Prestataire XEFI, signature des avenants concernant le contrat de maintenance VIP proposé par XEFI, 123 Plan Marguerite Yourcenar Tournezy 2 – 34070 Montpellier, pour un montant mensuel de 17,31€ HT correspondant à la maintenance matériel pour le nouveau portable du service Développement économique

DP 2020 – 82: SITE DE SAINT-FERREOL– secteur l'Encastre – contrat de fourniture d'électricité – puissance 36 KVA, signature du contrat de fourniture d'électricité pour l'éclairage public de la Digue à Saint Ferréol avec EDF Collectivités pour une durée de 1 an, soit du 08 juillet 2020 au 07 juillet 2021. La puissance souscrite est de 36 KVA - prix fixe : Abonnement : 33,60 € HT / mois  
Coût unitaire en centimes d'euros/KWh - HT : 10,02

-----



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

### Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

#### 99-2020/ DÉCISIONS DU PRÉSIDENT CONFORMÉMENT A L'ARTICLE L 5211-10 DU CGCT (annexe 4)

Le 28 Juillet 2020, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 21 Juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Foyer Rural, commune de Montégut Lauragais sous la présidence de Laurent HOURQUET.

#### PRÉSENTS :

**Conseillers titulaires (42)** :ALBOUY Alain ; ARDON Judith ; BARBASTE Philippe, BARREAU Jean-Louis ; BATIGNE Marie Pierre ; BOURREL Alain ; BOUSQUET Alexia ; CALMET Nelly ; CALS Laurent ; CHATILLON Alain ; CLAUZEL Jean-Louis ; CLERON Robert ; COMBES Caroline ; CONTE DUMAS Pascale ; COUTUREAU Isabelle ; DE LORBEAU Philippe ; FABRE Christian ; FERRET Michel ; FEVRIER Catherine ; FREEMAN Martine ; GELI Bertrand ; GOUXETTE Jean-Luc ; HOURQUET Laurent ; HOUSSEAU Marie-Lise ; HUGONNET Michel ; ITIER Alain ; JONQUIERES Vincent ; LAGOUTTE Jean ; LASMAN Philippe ; LUCENA François ; MARECHAL Martine ; SARTORI Alain ; SCHIMDT Alain ; SERIER SERANGELI Arielle ; VAUTHIER Marie Héléne ; VEAUTE Annie ; MORIN Claude ; OURLIAC Véronique ; PALOSSE Christiane ; PETIT Jean-Marie ; PINEL Gérard ; CLAVEL Thierry arrivé à 17h46 .

**Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (3)** : SÉMÉNOU Philippe conseiller suppléant de FRAISSÉ Pierre, ROBERT René conseiller suppléant de LAGENTE Christian ; MARIOJOULS Roselyne conseillère suppléante de MARY Alain.

**PROCURATIONS** : (10) AUSSENAC Christian a donné procuration à HOUSSEAU Marie-Lise, DUSSENTY Patricia a donné procuration à SARTORI Alain , FEBVRE Christelle a donné procuration à CONTE DUMAS Pascale, FREDE Thierry a donné procuration à MARÉCHAL Martine, GARCIA Jérôme a donné procuration à LUCÉNA François, GARONZI Marielle a donné procuration à FERRET Michel ; MAGNIN LAMBERT Alain a donné procuration à HOURQUET Laurent ; REVOLIER Gaëlle a donné procuration à SCHMIDT Alain ; TOUSSAINT Charlotte a donné procuration à COMBES Caroline ; MARCHAND LE POITEVIN Caroline (départ à 18h06) a donné procuration à Jean LAGOUTTE.

**ABSENTS EXCUSES** : (3) : DELPRAT Ghislaine ; VERGNES Michel. ; MALIGNON Alain (départ à 18h06)

Secrétaire de séance : Philippe BARBASTE

Nombre de conseillers : *En Exercice* : 58

*Présents* : 45

*Votants* : 55

**99-2020/ DÉCISIONS DU PRÉSIDENT CONFORMÉMENT A L'ARTICLE L 5211-10 DU CGCT  
(annexe 4)**

**Rapporteur : Laurent HOURQUET**

Conformément à l'article L.5211-10 du C.G.C.T, les décisions du Président prises en vertu des délégations font l'objet d'une information au Conseil Communautaire,

Après avoir pris connaissance des informations présentées,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ**

**PREND ACTE** des décisions du président

Ainsi délibéré, le 28 Juillet 2020

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Laurent HOURQUET

